

SANTE Besançon : les malades psychiques peuvent être autonomes, il faut juste les accompagner

Troisième volet de notre série consacrée à la psychiatrie. « Le malade psychique ne peut vivre seul, il est incapable d'autonomie et de bonnes relations aux autres », entend-on souvent. Jean Desrumaux, délégué régional de l'Unafam démontre le contraire.



(abonnés)

Jean Desrumaux rêve de rapprocher le sanitaire et le médico social pour une meilleure prise en charge du malade psychique. Photo Ludovic LAUDE.

Bien sûr l'idée à la dent dure, le malade psychique n'est pas capable d'autonomie. Alors pensez donc, le laisser en appartement... Jean Desrumaux a souvent entendu cette réflexion et d'autres du même genre. Il est aujourd'hui délégué régional de l'Unafam pour la Franche-

Comté, (Union nationale des amis et familles de malades psychiques). Il est entré comme parent dans l'association qui accompagne les familles et fait entendre leur voix auprès des instances officielles.

« La grande majorité des malades psychiques vivent en ville. C'est donc possible bien sûr. Mais ils vivent plus ou moins bien parce que la maladie et ses effets varient en intensité dans le temps. Les malades ont besoin d'être accompagnés. Le plus souvent le rôle incombe aux familles qui assurent une veille. Visites, coups de téléphone, chacun gère comme il peut. » Jean Desrumaux sait combien cet accompagnement est difficile à mettre en place. Il faut que le malade accepte la présence d'un tiers.

« C'est comparable aux situations vécues par les personnes âgées. Quand la famille voit la perte d'autonomie. Il faut que la personne âgée accepte les solutions qu'on lui propose, c'est-à-dire qu'elle accepte sa perte d'autonomie. » Il sait que le cheminement est long. Souvent les familles tentent plusieurs solutions : foyers, appartements, maison relais... La difficulté, c'est que les besoins du malade psychique évoluent, que les crises reviennent, il est donc compliqué de répondre à chaque changement de situation.

« En fonction d'une situation, on ne sait pas toujours qui prend le relais »

« Au niveau médical, comme au niveau social, les structures de prise en charge existent. Il manque seulement une certaine souplesse entre les services. Il existe parfois des ruptures dans le dispositif. En fonction d'une situation, on ne sait pas toujours qui prend le relais. Il suffirait que les maillons existants soient mieux accrochés les uns aux autres. Or, en France, le sanitaire et le médico-social sont séparés », résume-t-il.

Outre resserrer les maillons, il paraît important de laisser au malade la possibilité de faire des allers-retours entre les différentes propositions. « Quand une crise a nécessité une hospitalisation, la personne n'est pas forcément capable de reprendre sa vie en appartement dès sa sortie de l'hôpital. Alors, certes, il existe des établissements de postcure, mais certains malades sont réticents à la vie en collectivité... Or il s'agit là de personnes majeures : elles doivent exprimer leurs choix. »

Jean Desrumaux préconise le renforcement des CMP (centre médico-psychologique) et une organisation qui engagerait à aller vers le malade psychique. « On ne peut pas lui envoyer un courrier ou lui téléphoner et se contenter de constater qu'il ne répond pas. Face à ce silence il faudrait lui rendre visite. » Ce n'est pas toujours possible. Dans le monde rural, le manque est encore plus criant. L'Unafam travaille à créer des ponts avec les infirmières libérales et les services d'aide à domicile. Il sait que ce sera long, les personnels ont d'abord besoin de formation.

Retrouvez le témoignage d'Emmanuel, qui vit en appartement et se rend deux fois par semaine en hôpital de jour à Novillars. Il raconte son parcours et sa satisfaction de vivre aujourd'hui en ville. Avec l'accompagnement des professionnels de Novillars.